

Règlement du *Test de Lecture Prescrire Campus* Session 2011-2012

Le *Test de Lecture Prescrire Campus* est réservé aux étudiant(e)s, abonné(e)s individuellement à *Prescrire* ou à *L'In-tégrale Prescrire*.

Certaines facultés ayant intégré le *Test de Lecture Prescrire Campus* dans leur cursus de formation universitaire proposent des équivalences aux étudiants ayant réussi le *Test* en obtenant le titre de *Lecteur Prescrire Campus*. Pour en savoir plus sur cette possibilité, les étudiants sont invités à se renseigner auprès de leur faculté.

Les droits d'inscription à la session 2011-2012 du *Test de Lecture Prescrire Campus* sont inclus dans le montant de l'abonnement au tarif "Étudiants".

Pour s'inscrire, il suffit d'adresser sa demande par écrit à l'équipe Formations Prescrire (par courrier postal ou électronique) (a). Un certificat d'inscription est inclus dans le Dossier Participant, adressé à chaque inscrit. La clôture des inscriptions est fixée au 15 janvier 2012. Il est fortement recommandé de **s'inscrire avant le 31 décembre 2011** pour avoir un bon rythme de travail. Les demandes d'inscriptions envoyées après le 15 janvier 2012 ne seront pas prises en compte. Si vous vous êtes abonné(e) après l'ouverture de la session, et si vous souhaitez participer à la session 2011-2012 du *Test de Lecture Prescrire Campus*, il est indispensable de vous procurer les numéros antérieurs nécessaires, à partir du numéro 336 (octobre 2011), et de répondre aux questionnaires déjà publiés, sans dépasser la date limite pour répondre en ligne au premier questionnaire (décembre 2011), fixée au 31 janvier 2012.

Un Test de Lecture adapté au calendrier universitaire : Le *Test de Lecture Prescrire Campus* session 2011-2012 comporte six questionnaires. Chaque questionnaire est constitué de dix groupes de questions à quatre items qui portent sur des textes publiés dans le numéro de *Prescrire* deux mois auparavant. Les questions ne contiennent pas de piège, et leurs réponses sont contenues dans *Prescrire*. Chacun des 6 questionnaires est publié en ligne sur le portail campus.prescrire.org (onglet "Programmes"). Les participants accèdent aux questionnaires en utilisant les clés d'accès pour s'identifier sur le site www.prescrire.org. **Les réponses à ces questionnaires s'effectuent uniquement en ligne, sur le portail campus.prescrire.org. Le premier questionnaire, mis à disposition le 1^{er} décembre 2011, porte sur le numéro 336 (octobre 2011). Le dernier questionnaire est mis en ligne le 1^{er} mai 2012 et porte sur le numéro 341 (mars 2012).**

Vous disposez d'un maximum de deux mois pour répondre en ligne à chaque questionnaire. Pour chaque item, il

est impératif de répondre soit par Vrai, soit par Faux. Seules les réponses enregistrées définitivement dans les délais impartis seront prises en compte. Les dates limites de réponse s'entendent avant minuit (heure légale de Paris).

Un titre millésimé de Lecteur Prescrire Campus, et une Attestation de formation. Chaque questionnaire est noté sur 20 points : 2 points pour chaque question dont les réponses aux 4 items sont exactes. Le score annuel maximum est donc de 120 points (6 fois 20).

Vos réponses sont corrigées sous le contrôle direct du Responsable du *Test de Lecture Prescrire Campus*. En cas de litige, l'arbitrage est assuré par le Directeur de la Rédaction de *Prescrire* et une personnalité universitaire indépendante (en 2011-2012, le Pr Jean-Louis Montastruc, pharmacologue (31)).

Vous recevrez une Attestation de formation (22 crédits-heures *Prescrire*), et un diplôme millésimé de "*Lecteur Prescrire Campus*" si vous avez enregistré définitivement vos réponses en ligne dans les délais impartis aux 6 questionnaires, et si vous avez obtenu un total de points égal ou supérieur à 96 sur 120.

Que vous ayez ou non obtenu 96 points, vous recevrez le détail de vos notes pour chaque questionnaire et votre score total pour la session 2011-2012 dans les trois mois qui suivent la date limite de retour du dernier questionnaire (mai 2012), fixée au 30 juin 2012.

Pour aider les participants à évaluer leur travail, les grilles de correction de la session 2011-2012 du *Test de Lecture* seront publiées successivement à partir du numéro 342 de *Prescrire* (avril 2012). Au fur et à mesure de la publication des corrigés, les notes obtenues pour chaque questionnaire vous seront communiquées en ligne.

La liste des *Lecteurs Prescrire Campus*, Promotion 2012, correspondant à cette session, sera publiée, notamment, sur le site www.prescrire.org.

D'autre part, il est possible de s'inscrire à titre individuel au *Test de Lecture mensuel Prescrire* dans le respect de son règlement disponible sur le portail formations.prescrire.org.

©Prescrire

a- Adresse postale : Prescrire, équipe Formations, 83 bd Voltaire, 75558 PARIS Cedex 11, France. Courriel : formations@prescrire.org
Merci d'indiquer votre numéro d'abonné(e)